

Questionnaire de Satisfaction

Soucieux de mesurer et d'améliorer la qualité de nos prestations et la satisfaction de nos clients en permanence, votre avis nous intéresse !

Lors de l'élaboration de votre projet :

Avez-vous été satisfait de la relation avec votre Responsable de projet ?

Tout à fait satisfait
 Satisfait
 Insatisfait
 Déçu

Avant l'ouverture du chantier, le suivi des démarches administratives, vous ont ?

Tout à fait satisfait
 Satisfait
 Insatisfait
 Déçu

Avez-vous été satisfait de la relation avec votre Conducteur de travaux ?

Tout à fait satisfait
 Satisfait
 Insatisfait
 Déçu

Concernant le suivi de chantier, êtes-vous ?

Tout à fait satisfait
 Satisfait
 Insatisfait
 Déçu

M. et Mme :

Lieu de construction : **NORDHEIM**

Date de réception : **06/08/19**

Vos Remarques/Suggestions sur le suivi de chantier :

- Manque d'échanges

- Suivi pour les démarches annexes (demande de travaux, SDEA, ES...)

Recommanderiez-vous Maisons Stéphane Berger à vos proches ?

Oui
 Non

Avez-vous été informé de notre formule parrainage ?

Oui
 Non

Dans son ensemble, quelle note donneriez-vous aux prestations de Maisons Stéphane Berger ?

(5 étant la meilleure).

5
 4
 3
 2
 1

Tournez SVP



Que pensez-vous de votre constructeur Maisons Stéphane Berger ?

Ce que vous avez le moins apprécié

- Le sentiment de devoir
de débrouiller pour les démarches
d'accès à la maison (électricité,
eau, clôtures.)

Ce que vous avez le plus apprécié

- La rapidité de construction
- La prestation
- Voir l'avance des travaux -

Nous vous remercions, au-delà de l'aspect formel du procès-verbal de réception, de nous faire part de vos commentaires sur les différentes étapes de votre construction.

Notre témoignage :

La visite des terrains avec Mr Flaechling ainsi que sa
conception ~~ont été~~ ont été très appréciés
De voir l'évolution de chantiers, étape après étape, resteront
de bons souvenirs
Globalement satisfait du projet dans sa globalité

Je serai fier de partager mon témoignage.

Oui Non

Date et Signature(s) :

le 06/08/2019
C.S. & J.V.